DEFENSES DE THESE – SECONDE FORMULE - DANS UNE MÊME TEMPORALITE

DERNIERE REUNION AVEC LE COMITE

- Le comité vérifie :
  - > Si le travail de recherche est achevé
  - > Si le programme FDOC est acquis
- Le doctorant confirme une publication au moins ;
- Le doctorant dépose auprès de la CDD une proposition de composition de jury au plus tard 3 mois avant la décision de recevabilité ;
- Pour la composition du jury : voir le website.

DEPÔT CDD « PROPOSITION DE COMPOSITION DE JURY »

3 mois avant la décision de recevabilité

- La CDD :
  - > Valide la proposition de composition de jury ;
  - > Vérifie si le programme FDOC est acquis
  - > Vérifie la situation comptable auprès de SIC
  - > Demande l'approbation finale au rectorat
- La CDD n'envoie pas d'invitation officielle avant d'avoir reçu l'approbation finale du rectorat.

PREPA DEFENSES DANS UNE MEME TEMPORALITE

Mail 1 de Martine JANSSENS au doctorant

- Infos pratiques & démarches administratives à effectuer : vérification affiche, titre provisoire, contact pour support technique si défense via Teams, etc.
- Infos relatives à l'impression / au format / à la publication des thèses disponibles en ligne ;
- Mail envoyé au président du jury : instructions et invitations à transmettre au jury

REMISE TEXTE <u>PROVISOIRE</u> AU JURY

1 mois avant la décision de recevabilité

- Pas d'obligation de « format » > Au libre choix du doctorant ;
- Envoi papier et/ou électronique aux membres du jury > Le doctorant pose la question afin de connaître les souhaits de chacun.

DECISION DE RECEVABILITE

- Président consulte le jury par voie électronique
- Décision de recevabilité confirmée par <u>tous</u> les membres du jury
- Décision de recevabilité :
  - >Soit « non recevable » : une seconde défense privée peut être envisagée ;
  - >Soit « recevable » :
    - Sans modification
    - Avec modifications mineures (pas plus de 3 mois de travail EFT)
- Président confirme à la CDD la décision de recevabilité + dates pour les défenses privée et publique.

PREPA DEFENSES DANS UNE MÊME TEMPORALITE

Mail 2 de Martine JANSSENS au doctorant

- Infos pratiques & démarches administratives à effectuer : « Autorisation de diffusion électronique » / Encodage de la thèse électronique dans DIAL / Confirmation du titre définitif (qui apparaîtra sur le diplôme), etc.
- Mail envoyé au président du jury : dernières instructions & invitation à transmettre au jury.

REMISE TEXTE <u>DEFINITIF</u> AU JURY

15 jours avant les défenses

- Plus d'obligation d'imprimer la version finale dans le format de la collection facultaire ! Au libre choix du doctorant ;
- Auprès de la CIACO si le doctorant le souhaite ;
- Le doctorant envoie la version finale de la thèse en version papier et/ou électronique aux membres du jury > Il pose la question afin de connaître les souhaits de chacun
- Diffusion de l'affiche (avec titre définitif) via l'Institut.

DEFENSE PRIVEE & SOUTENANCE PUBLIQUE

Entre 1 mois et 4 mois après la décision de recevabilité (EFT)

- Défense privée et soutenance publique avec la version finale de la thèse ;
- Défense privée :
  - > Jury présent au complet
  - > Huis clos
  - > Si défense à distance via Teams > Support technique
- Soutenance publique :
  - > Au moins la moitié du jury participe activement
  - > Proclamation
  - > Signature des documents officiels
- Le diplôme est envoyé au rectorat pour la dernière signature.

VALO DOC LOUVAIN